L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI, 5 AVRIL 1881.


## Spectacles, Bals, &c.

**THEATRE DE L'OPÉRA.**

JEUDI 7 AVRIL.

Bénéfice de M. M. Bourgeois [Rideau 7 h. 1/2

**SERAPHINE,**

Comédie en cinq actes de M. Victorien Sardou.
5avril—

**Jardin de Wenger**
**11 & 13 rue Bourbon.**

Tous les soirs Grand Concert par le Célèbre Orchestre des dames de Berlin sous la direction de MLLE KATE LIEBOLD.

Tous les soirs un programme nouveau. Dimanche après-midi MATINÉE.

Quatre chambres magnifiquement meublées sont réservées aux familles et aux dames. Elles ont une entrée séparée. Aux personnes suspectes l'entrée sera refusée. Il ne sera servi que des liqueurs de première classe et les consommateurs trouveront toujours un lunch extraordinaire.
13 oct—6m

**Importation Directe!**

LES HÉRITIERS DE

**J. LEVOIS**

**133 RUE DU CANAL,**

Ouvriront LUNDI, 21 du courant, un Assortiment de Nouveautés de Choix, consistant en:

SATINS IMPRIMÉS FRANÇAIS.
ZEPHYR GINGHAMS.
GRENADINES DE COULEUR.

Aussi, un choix complet de Marchandises Blanches, telles que:

JACONATS FRANÇAIS ET MULLS.
NANSOUKS ET VICTORIA LAWNS.
BATISTES ET TOILES DE LIN.
TOILES DE L'INDE ET DE PERSE.
20mars—1m

**DEBALLAGE DE PRINTEMPS**

CHEZ

**GODCHAUX,**

81 et 83, RUE DU CANAL.

Lundi, 14 mars, nous déballerons plus de cinquante nouveaux genres en vêtements pour hommes, jeunes gens et enfants, comprenant les dernières nouveautés dans les marchandises de saison en qualités moyennes et légères. Tout l'assortiment sera le plus vaste et le plus joli que nous ayons jamais eu, et que nous invitons à venir examiner.

Notre fonds est bien assorti en vêtements Diagonal, laine, serges bleu, Tweed et Cachemire, de coupe et de genres variés.

Notre assortiment de vêtements pour garçons et enfants est complet, et sera ainsi durant toute la saison.

**NOUVEAUTÉS,**

EN ARTICLES DE TOILETTE ET CHAPEAUX.

**LÉON GODCHAUX,**

81 et 83, RUE DU CANAL.
13 mars—

**PRÊTS D'ARGENT.**

LES personnes désirant emprunter de l'argent sur des DIAMANTS, MONTRES, BIJOUTERIE de tout genre, PIANOS, MEUBLES, GLACES, etc., etc., trouveront avantageux de s'adresser au "HART'S LOAN OFFICE", rue Baronne, 42, vis-à-vis du Bureau de la Compagnie du Gaz, le plus vieil établissement de ce genre en ville, fondé depuis 1838. Possédant de vastes capitaux, le propriétaire peut garder les gages un an sans les déclarer forfaits et offrir des avantages spéciaux dans les cas de prêts au dessus cent dollars. 9jan—1an

**LA MERVEILLE DU MONDE:**
**Le Destructeur de Vermine**
DU PROF. HERMAN,
Renommé dans le monde entier,

qui est reconnu comme étant bien supérieur à tout ce qui a été découvert jusqu'ici pour tuer les rats, les souris, les insectes sur les volailles, les fourmis, punaises, blattes, bêtes noires, puces sur les chiens, rouilles et insectes sur les plantes, mites dans les fourrures, tiques ou galles sur les moutons, chèvres, bestiaux, etc. Il a été fait usage avec grand succès de cette composition contre les insectes qui attaquent les plantes.

A VENDRE, UN PAQUET POUR 25c, OU SIX POUR $1.25.

La poudre est libre de toute odeur désagréable et se conserve dans tout climat. On peut la répandre partout sans aucun danger; elle ne fait de mal ni aux chats ni aux chiens, qui d'ailleurs ne la mangent pas. La façon d'en faire usage est indiquée sur les paquets.

Cette découverte a valu au prof. Herman une médaille d'argent aux expositions entre colonies à Victoria, en Australie. Fabrique Gravel Lane, Houndsditch, Londres, Angleterre.

F. FREDERICKSON,
Importateur et marchand de drogues en gros et en détail, 130 rue du Canal, Bâtisse Touro, Nlle-Orléans, seul agent en Louisiane.
1erdéc—1m

**ROYAL LOAN OFFICE**

Coin des rues Royale et Toulouse.

ARGENT prêté sur des valeurs collatérales Diamants, Montres, Bijoux, Meubles, Effets de commerce, Rentes, Pianos, etc.—Conditions libérales—Toutes transactions commerciales confiées au ROYAL LOAN OFFICE, recevront une prompte attention et seront strictement confidentielles.
6janv—1an LEONORA FASS.

**ÉCONOMIE! SÉCURITÉ!**

Le grand caveau de sûreté
—DE LA—
**Compagnie d'Assurance Germania,**
RUE DU CAMP 51,

Confié à la garde de W. C. RAYMOND, est prêt maintenant pour le service public.

Il répond aux besoins permanents des résidents et des passagers visiteurs.

La Compagnie recevra sous sa garde, avec toute sécurité contre perte ou destruction, des testaments et autres documents, des bons, de l'argent, des bijoux et des valeurs de toutes sortes, à des taux très bas.

Coffres-forts particuliers en dedans du caveau à l'épreuve du feu et des voleurs, à CINQ PIASTRES et au-dessus par an.

Envoyez chercher des circulaires.
H. SUHRRMER, Président.
E. Marin, Secrétaire. 11mars—1m

**JOHN R. LEGIER,**
Notaire,
No 79 Passage de la Bourse,
Entre les rues Conti et Bienville.
NOUVELLE-ORLEANS, Lne.
1er MarD

**Liste des lettres étrangères restant au Bureau de la Poste le Samedi 2 avril 1881.**

QUINZAINE FINISSANT LE 9 A 11 HEURES DU MATIN.

| | |
|---|---|
| Alfred Jean Honoré | Albini Henry |
| [illegible] Giffone | Polley (Tailor) |
| [illegible] Pietro Dominique | Para A Semenes |
| [illegible] Dite | Restano José |
| [illegible] Paul | Remisey Adalberto |
| [illegible] Giuseppe | Regnevert Louis (marchand de lait) |
| [illegible] J. Arrington | Roume Jean |
| [illegible] Nicola | Selvaggio Gregorio |
| [illegible] Edmond | Salatino Domenico |
| [illegible] Dr | Silvio Giuseppe 2 |
| [illegible] | Tréhard Joyeux |
| [illegible] Floriane L | |

LISTE DES DAMES.

Andresotto Mme
[illegible] Rosa Ses Wdon
De Gereah Schmiere Jeanne Due See
[illegible] Augustine Mlle
[illegible] Marie Mlle

W. L. McMILLAN,
Maître de Poste.

## Spectacles, Bals, &c.

**ACADEMIE DE MUSIQUE.**

Splendide Attraction pour la dernière semaine de la Saison, commençant DIMANCHE, soir, 3 AVRIL.

**Powers Paragon Comedy Company.**

Représenteront Dimanche, Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi soir, et Mercredi en matinée, La brillante comédie de Sidney Rosenfeld's, intitulée

**DR. OLYDE.**

Vendredi, 8 Avril—Bénéfice de W. H. Powers il sera représenté la belle pièce, par J. Wal dener, Esq.,

**UNDER THE WILLOWS.**

Samedi soir et Samedi en matinée—Le dernier triomphe de Bartley Campbell,

**MATRIMONY,**

Représentant la Haute Société à Long Branch 3avril—

**P. WERLEIN,**
**135 rue du Canal.**

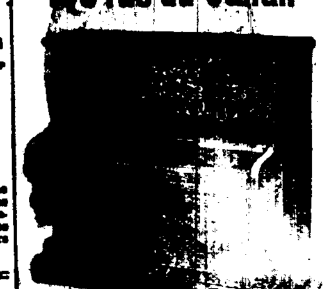

**Les Meilleurs Pianos!**

OHICKERING,
MATHUSHEO,
HALE,
HARDMAN

**Pianos pour les climats humides!**

Pour le son et la durée, ce sont les plus désirables.

**GARANTIE DONNEE.**

Je serai heureux de faire voir mes Pianos au public qu'il désire acheter ou non.

Une jolie collection d'ORGUES pour Eglises, Ecoles et Salons.

Un stock complet de MORCEAUX DE MUSIQUE, DE LIVRES D'INSTRUCTION.

Un assortiment complet d'INSTRUMENTS de MUSIQUE—EN CUIVRE, A CORDES, en BOIS et en MÉTAL—des importations directes d'Europe.

Couvertures de Pianos.—Tabourets de Pianos.

Paiements mensuels très minimes reçus.

P. WERLEIN,
135 rue du Canal.—Nlle-Orléans
20fév—

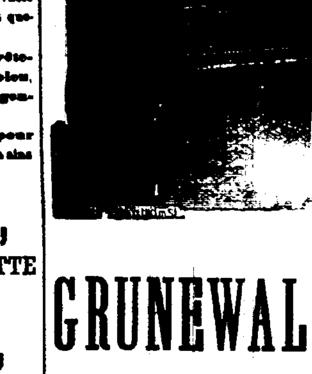

**GRUNEWALD**

127 RUE DU CANAL,
Grunewald Hall, 18 Baronne St.

**PIANOS**

Des plus célèbres fabriques:
STEINWAY, WEBER, PLEYEL, KNABE, FISCHER.

**ORGUES**

des célèbres fabriques de CLOUGH & WARREN et PELOUBET & Cie., aux plus bas prix et aux conditions les plus faciles.

Instruments à musique de toutes les variétés et un assortiment immense. Morceaux de Musique, Cahiers de Musique, Cordes, Boîtes à Musique, Tabourets, Couvertures et Pupitres d'importation directe, et des genres les plus élégants.

Envoyez chercher des catalogues. Venez nous voir à nos deux magasins, avant d'aller ailleurs. Nous cherchons à plaire en donnant des GARANTIES et pleine satisfaction.

Adresse:
LOUIS GRUNEWALD,
127 CANAL et 18 BARONNE.
29janv—

**BASILE BARES,**
No 84 - - Rue Royale - - No 84
Entre St-Louis et Conti.

BASILE BARES à l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient d'ouvrir un atelier, spécialement pour la réparation et accord de pianos. Les fournitures employées pour la réparation sont reçues directement de la maison Muller de Paris. Toutes les réparations sont garanties et promettent une entière satisfaction.

Comme par le passé, musique fournie pour bals et soirées.

Les ordres de la campagne seront exécutés dans le plus bref délai.
20 fév—

**BISCONTEAU FRÈRES,**
L'angle des rues Bayou et Broad.

GROCERIE, liqueurs et magasin de fourrage; grocerie et liqueurs des meilleures qualités, ainsi que foin, maïs, avoine, son et graine de coton, etc., de plus bas prix.

Toutes marchandises délivrées à domicile.
14 nov—1an

**O. DROUET,**
NOTAIRE PUBLIC.
Nos. 111 & 113 Passage de la Bourse
entre les rues St. Louis et Conti.
1er janv—6mDMaV

LEON QUEYROUZE. OSCA BOIS

**QUEYROUZE & BOIS**

MARCHANDS EN GROS DE

GROCERIES, VINS, LIQUEURS

—ET—

Toutes sortes de Produits de l'Ouest,
AUX MAGASINS BLEUS,
Coin Vieille-Levée et Bienville,
Nlle-Orléans.

**Dr. J. B. PEREZ,**

MÉDECIN et chirurgien d'une expérience de 25 ans dans le traitement et la guérison de tous les maux des

ORGANES GENITO-URINAIRES,

et des maux provenant des NERFS, soit d'une DEBILITE PHYSIQUE, causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques de tous genres. La maladie de Bright, la gravelle, le diabète, les écoulements, la gonorrhée et toute les désordres d'une NATURE PRIVEE, traités sans l'usage du mercure ni d'aucune drogue nuisible. Guérisons garanties et remèdes fournis. Le rétrécissement de l'urètre guéri promptement, sans douleur.

Les maladies de femmes, suppression, rétention et toutes les irrégularités PROMPTEMENT soulagées. Le FEMALE REGULATING ELIXIR du Dr Perez NE MANQUE JAMAIS. On se peut l'avoir qu'à son bureau. Consultations strictement confidentielles et prix raisonnables. Cabinet No 5 rue Sud-Remparts, près la rue du Canal, Nlle-Orléans. 16sept80—1m

**PRENEZ AVIS.**

Que cette loterie est la seule qui dans un État ait été votée et endossée par son peuple

**Tous les lots payés en plein!**

**GRANDE CHANCE**

—POUR—

**UNE FORTUNE!**

**LA COMPAGNIE DE LA**

**LOTERIE**

**DE L'ÉTAT**

**DE LA LOUISIANE**

—FERA—

A la Nouvelle-Orléans Lne,

Mardi, 12 AVRIL 1881.

**LE GRAND TIRAGE MENSUEL**

**De la Loterie à $2.**

**CLASSE D.**

**GROS LOT:**

**$30,000,**

1857 LOTS!

—LE TOUT S'ELEVANT A—

**$110,400!**

Le tirage commencera positivement 11 heures du matin

Au bureau de la compagnie,

DANS LA MATINÉE DU

Mardi, 12 Avril 1881.

—A LA—

NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

**Voyez la Distribution!**

**Distribution Extraordinaire!**

**100,000 billets à $2 chacun.**

LISTE DES LOTS:

| | | |
|---|---|---|
| 1 Lot de | $30,000, sont | $30,000 |
| 1 Lot de | 10,000, | 10,000 |
| 1 Lot de | 5,000, | 5,000 |
| 2 Lots de | 2,500, | 5,000 |
| 5 Lots d | 1,000, | 5,000 |
| 20 Lots d | 500, | 10,000 |
| 100 Lots d | 100, | 10,000 |
| 200 Lots de | 50, | 10,000 |
| 500 Lots de | 20, | 10,000 |
| 1,000 Lots de | 10, | 10,000 |

PRIX D'APPROXIMATION

9 Lots d'approximation de $300 chacun pour les neuf billets voisins du numéro qui aura gagné le lot de $30,000, etc. 2,700

9 Lots d'approximation de $200 chacun pour les neuf billets voisins du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, etc. 1,800

9 Lots d'approximation de $100 chacun pour les neuf billets voisins du numéro qui aura gagné le lot de $5,000, etc. 900

1,857 Lots se montant à ...... $110,400

Billet entier, $2; Demi-Billet, $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE,

**M. A. DAUPHIN,**
**Nouvelle-Orléans, Lne.**

Transmettez l'argent par des ordres sur le bureau de poste, par des lettres enregistrées, par des traites ou par l'Express.

Souvenez-vous qu'au Tirage du 12 du

MARDI, 12 Avril 1881,

**TOUS LES LOTS**

—SONT—

**PAYÉS SUR PRÉSENTATION.**

On demande des agents dans tous les États, comtés, villes et villages de l'Union.

D'excellentes garanties sont exigées et des avantages ..... des agents qui doivent être adressés à

M. A. DAUPHIN,
**Nouvelle-Orléans, Lne.**

TOUTE LETTRE SANS RÉPONSE SIGNIFIE UN REFUS.

Les Applications de conditions pour clubs doivent être faites au bureau de la Compagnie, à la Nlle-Orléans.

Écrivez pour des circulaires ou envoyez les ordres à

M. A. DAUPHIN,
Nlle-Orléans, Lne.

ou à la même personne au
No 319 Broadway, New-York.

## ANNONCES JUDICIAIRES.

### VENTES PAR LE SHERIF.

**J. Albrecht vs C. C. Antoine et autres.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans —No 2199. En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs et des Négociants, rue Royale, entre Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 7 mai 1881, à midi, la propriété ci-après décrite:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, passages, servitudes, privilèges et avantages, qui y appartiennent, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Poydras, Perdido, Baronne et Bolivar, et désigné par le No 27 sur un plan dressé par C. A. Hedin, architecte, en date du 28 août 1850, déposé pour qu'on s'y réfère, au bureau de A. Boudousquié, ci-devant notaire en cette ville. Le dit terrain mesure, en pieds américains, trente pieds rue Bolivar, sur cent vingt-deux pieds sept pouces et cinq lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Le dit propriété a été acquise par Charles Rees, un des défendeurs, par achat, de James Davis, par acte passé devant Michael Gernon, notaire, le 4 mai 1854.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
5 av—12,19,26—mai 3,7

**Michel Variel, Tommy Cafon, subrogé, vs. Mme M. Doherty et autres,**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2844.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'enchère publique, sur les lieux ci-après indiqués, SAMEDI, 16 avril 1881, à 10 heures, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Quatre chevaux gris, une voiture et un jeu de harnais, etc., actuellement à mon entrepôt, Nos. 23 et 25 rue d'Orléans, entre Royale et Bourbon, dans le Second District de cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus comme la propriété de Thomas O'Brien, un des défendeurs.

Conditions: Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
5avril—5,12,16

**Charles A. Dunte vs John Garland Seddon.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2415.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, 5 avril 1881, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Derbigny, Esplanade et Kerlerec. Le dit lot mesure vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes de face à la rue Kerlerec, sur cent quatre-vingt-quatre pieds un pouce et sept lignes de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Claiborne, cent soixante-dix-sept pieds deux pouces de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Derbigny et vingt-huit pieds cinq pouces et quatre lignes de largeur dans le fond sur une ligne oblique. Acquis par le défendeur par achat de Emile Bouny, conformément à un acte passé par devant M. T. Ducros, notaire, le 17 janvier 1880.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—1° Un montant comptant suffisant pour payer la réclamation du demandeur c'est-à-dire la somme de Deux Cent Cinquante Piastres ($250) avec intérêt au taux de huit pour cent par an du 17 janvier 1880 jusqu'au jour de la vente, cinq pour cent sur le principal et intérêt de la dite réclamation du demandeur pour honoraires d'avocat et les frais du procès et de la vente et les taxes dues sur la propriété devant être vendue.

2° L'acquéreur assumera le paiement d'un billet à ordre de Deux Cent Cinquante Piastres ($250) garanti par hypothèque et privilège de vendeur sur la dite propriété, daté du 17 janvier 1880 payable à deux ans de date avec intérêt à 8 0/0 par an de la date jusqu'à parfait paiement; il devra aussi assumer toutes les obligations de l'acte de vente, et d'hypothèque, ne pas aliéner, et devra payer cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès.

3° Et le reste du prix d'adjudication, si reste il y a, comptant sur les lieux, et en cas que le prix offert de la propriété fut, déduction faite des susdits frais, honoraires et taxes, moins que le montant de la réclamation du demandeur comme il est montré plus haut, et du billet qui devra être assumé comme p us haut, alors l'acquéreur devra payer au comptant la susdite réclamation du demandeur et assumer le susdit billet au pro rata du montant de la balance de son enchère.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
5 mars—5,12 19,26—2 5 avril

**Marie Destarges vs. Louise Chénet, Veuve de A. Smith.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2516.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 23 avril 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations et dépendances qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, lequel dit lot forme presque la totalité d'un lot désigné par le No quatre de l'îlet No soixante et un, compris entre les rues Robertson, Villeré, St-Philippe et Ursulines, et mesure (au pied américain) vingt six pieds de face à la rue Villeré, trente-trois pieds sur la ligne du fond, sur une profondeur de cent vingt-huit pieds deux pouces et sept lignes sur une ligne oblique du côté vers la rue Ursulines, et cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes sur une ligne droite sur le côté vers la rue St-Philippe; le tout selon le plan annexé à un acte d'achat ci-après mentionné par le dit présent défendeur, étant la même propriété qui a été acquise par le dit défendeur de Chas. A. Morin, par acte passé pardevant C. V. Foulon, notaire, le 7 mars 1873.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations et dépendances qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Clara, Bertrand, Magnolia et Calliope, et désigné comme lot numéro treize, sur un plan dressé par L. H. Pilié, en date du 21 mars 1856, et déposé à l'étude de E. Bouny, notaire en cette ville, lequel dit lot de terre mesure, au pied américain, vingt-neuf pieds de face à la rue Clara, sur une profondeur de cent vingt-six pieds sept pouces et deux lignes, entre lignes parallèles, laquelle dite propriété appartient au dit défendeur comme légataire universel de Myrtille Comeaux, selon les procédures dans l'affaire de sa succession No 35,962, du docket de la Deuxième Cour de District.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
23 mars—23,29—avril 5,12,19,23.

**Dame ... de la succession de Jacob Klees.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 1610.—En vertu d'un ordre de vente et jugement rendu le 21 janvier 1881 et signé le 7 mars 1881, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 9 avril 1881, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville sur la rue de la Levée entre celles Montégut et Clouet, mesurant vingt-sept pieds huit pouces de face à la rue de la Levée, sur une profondeur de cent trois pieds neuf pouces sur la ligne qui le divise du lot No deux et cent quatre pieds trois pouces sur la ligne qui le divise du lot No quatre. La dite propriété a été acquise par Jacob Klees par défaut de la succession de Nicholas Gaiennie par acte passé pardevant Joseph Cohn, notaire en cette ville, le trente-unième jour de mai 1870.

Conditions—comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
9 mars—9 16 23 30 avril 6 9

## REUNION DE CREANCIERS.

ETAT DE LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

W. H. Holmes & Co. vs. leurs créanciers.

LES créanciers de W. H. Holmes & Co et toutes les autres personnes intéressées sont priées de se réunir, aux fins des dits créanciers dans cette affaire, au bureau de John Bendernagel, Esq., notaire, le 11me jour d'avril 1881, à onze heures du matin, à l'effet d'élire un syndic et s'occuper d'autres affaires concernant la dite faillite.

Par ordre de l'honorable

F. A. MONROE,
Juge de la dite Cour.
Nlle-Orléans ce 28e jour de mars 1881
E. A. LUMINAIS,
Député Greffier.
31mars—31—5,9avril

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—No 2592.—John Cousby vs. ses créanciers.

LES créanciers de John Cousby et toutes les autres personnes intéressées sont priées de se réunir en assemblée des créanciers dans cette affaire aux lieu au bureau de Andrew Hero Jr, notaire, le 11me jour d'avril 1881, à onze heures A. M., pour délibérer sur la vente des propriétés, etc.

Par ordre de l'Honorable

HENRY L. LAZARUS,
Juge de la dite Cour, Division B.
Nouvelle-Orléans, ce 30e jour de mars 1881.
E. A. LUMINAIS,
30 mars—30 5,9avril Député-Greffier.

## AVIS DE SUCCESSIONS.

**Succession de M. et Mme Henry ...**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 936—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par F. S. Wills, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.
31 mars—31, 5, 9avril

**Succession de M. et Mme Anton ...**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2122—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par l'administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.
27 mars—27,31, 5 avril

**Succession de Mme Louise ... Epouse de Frederick Rader.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 1672 — Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Cornelius Rader, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.
27 mars—27,31,5 avril

**Succession d'Elizabeth Ziegfried.**

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 2726—... Attendu que Joseph Ziegfried a présenté pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration à la succession de feue Elizabeth Ziegfried, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.
5avril—5 6 10

## ANNONCES JUDICIAIRES.

### VENTES PAR LE SHERIF.

**Merchant Mutual Insurance Co., vs. Succession de Mme veuve K. Desrayaux.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 2433—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 16 avril 1881, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, Bienville, Douane et Remparts, mesurant (en pieds français) cinquante-neuf pieds de largeur sur la ligne parallèle avec la rue Bourgogne, cinquante-neuf pieds de largeur sur la ligne parallèle à la rue des Remparts et trente pieds trois pouces de profondeur sur une ligne parallèle à la rue Bienville et sur une ligne parallèle à la rue Douane, laquelle dite portion de terre figure comme telle sur un plan annexé à un acte passé pardevant Louis Caire, notaire en cette ville, le 28 avril 1849, laquelle dite portion de terre forme une partie d'un lot de terre désigné par le No 46, sur un plan dressé par J. Tanesse, en date du 25 juillet 1810, comme il apparaît plus complètement sur un croquis de D. E. Sélim, architecte.

La dite propriété appartenant à feue Mme Caroline Desrayaux pour l'avoir acquise de la manière suivante, à savoir: La moitié indivise comme reçue dans la communauté avec feu Adrien Benoit Joseph Desrayaux, son mari, pour avoir acquis la dite propriété conjointement et avec son dit mari de John P et Jacob C. Wilde, conformément à un acte passé pardevant Louis T. Caire, anciennement notaire en cette ville, le 28 avril 1849, et l'autre moitié indivise pour en avoir hérité de son fils Adolphe Desrayaux comme son seul et unique héritier, dûment reconnu comme tel et mise en possession par un ordre de l'ancienne Deuxième Cour de District pour la Paroisse, signé le 13 septembre 1877, enregistré dans l'affaire de la succession du dit Alphonse Desrayaux, No 39775 de docket de la dite Cour et la dite moitié indivise de la dite propriété appartenant au dit Adolphe Desrayaux comme seul héritier de son père Adrien B. J. Desrayaux, décédé, comme il appert en se référant aux procédures qui ont eu lieu dans l'affaire de la succession du dit Adrien B. J. Desrayaux, No 15946, de la dite ancienne Deuxième Cour de District pour la Paroisse.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
15 mars—15,22,29—avril 5,12,16.

**Alden McLellan vs. Dame Sarah E. Dane.**

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 2606—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 23 avril 1881, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois certains terrains situés dans le Deuxième District de cette ville, désignés par les numéros "Neuf," "Dix" et "Onze," dans le carré borné par les rues Tonti, St-Pierre, Rocheblave et Promenade Carondelet, et mesurant, chacun trente-six pieds de face rue Tonti, et même largeur à l'arrière plan, sur la profondeur suivante, savoir: Terrain numéro Neuf, cent quatre-vingt-trois pieds trois pouces trois lignes sur la ligne du côté de la Promenade Carondelet et cent quatre vingt trois pieds sept pouces et cinq lignes sur la ligne du côté du terrain numéro Dix.

Le terrain No dix à la même profondeur, c'est-à-dire, cent quatre vingt-trois pieds sept pouces et cinq lignes du côté du terrain No "neuf," et cent quatre vingt quatre pieds un pouce et sept lignes du côté de la rue St-Pierre, et le terrain No onze à cent quatre-vingt quatre pieds six pouces et une ligne de profondeur du côté de la rue St-Pierre, et cent quatre-vingt quatre pieds un pouce et sept lignes de profondeur de l'autre côté. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, passages et avantages qui y appartiennent. Étant la même propriété acquise par la défenderesse par achat de George Lombard et les héritiers de Marianne Duralad, épouse défunte du dit George Lombard, par acte passé par devant Robert J. Ker, notaire en cette ville, le 21 mars 1866.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
22 mars—22,29—avril 5,12,19,23.

**Joseph Ritter, tuteur datif, vs. succession de Louis Facool.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2483.—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 23 avril 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1°. Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que les droits, passages et avantages qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Dryades, Troisième, Constance (ci-devant Live Oak) et Quatrième, désigné par le numéro "Un" sur un certain plan dressé par Mellhausen, arpenteur, le 23 décembre 1844, mesurant trente et un pieds dix pouces de face rue des Magasins, sur cent dix pieds six pouces de profondeur et de face rue Troisième.

2° Un autre certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le dit Quatrième District, dans le même carré où se trouve la propriété précédemment décrite, et désigné par le No (2) trois sur un plan dressé par C. A. Hedin, architecte, en date du 23 février 1855, dressé dans le bureau de E. G. Gottschalk, ci-devant notaire en cette ville, comme plan No 2; le dit terrain mesure trente-un pieds trois pouces de face rue des Magasins, sur cent dix pieds six pouces de profondeur.

3° Un autre certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, passages et avantages qui y appartiennent, dans le même district et carré décrit en premier et second lieu, sur un plan dressé par Mellhausen, voyer, le 23 décembre 1844, et désigné comme plan No 4 dans le livre des plans chez I. Ricardo, ci-devant notaire; le dit terrain mesure trente-un pieds trois pouces de face rue des Magasins, sur une profondeur de cent dix pieds six pouces.

Etant les mêmes propriétés que le dit Louis Facool acquit de Anthony Ritter par acte passé devant Joseph Cohn, notaire en cette ville, le 31 août 1869.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
22 mars—22 29—avril 5 12 19 23

**Mark M. Applegate vs. George W. Lee.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 2667—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 30 avril 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Une certaine portion de terre située dans le Quatrième District de cette ville, et formant partie des lots Nos dix-sept et dix-huit de l'îlet No dix-sept, sur un plan dressé par Bourgerol, en date du 27 avril 1821, et annexé à un acte passé le quinzième jour de février 1832 pardevant Carlile Pollock, anciennement notaire en cette ville. La dite portion de terre mesure cinquante pieds dix pouces et deux tiers de face à la rue Philip, entre celles Live Oak et Laurel, sur une profondeur de cent quatre-vingt-dix-neuf pieds huit pouces et cinq lignes entre lignes parallèles, étant une partie des dits lots la plus rapprochée de la rue Live Oak.

2° Et un certain lot ou portion de terre, situé dans le Quatrième District de cette ville, formant une partie du lot No Dix-Huit de l'îlet No Dix-Sept, sur le susdit plan. La dite portion de terre mesure vingt-six pieds et cinq et un tiers de pouce de face sur la dite rue Philip, entre celles Live-Oak et Laurel, sur une profondeur de cent quatre-vingt-dix-neuf pieds huit pouces et cinq lignes. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, sans exception ou réserve. Les conditions propriétés décrites appartiennent au dit G. W. Lee, de la manière suivante, à savoir: La portion de terre premièrement décrite par achat fait de Robert Person McMaster, conformément à un acte passé le 26 janvier 1859, pardevant Théodore Guyol, notaire en cette ville.

La portion de terre deuxièmement décrite appartient au dit G. W. Lee, par achat fait de Andrew W. Smith, conformément à un acte passé le 26 janvier 1859, pardevant le dit notaire T. Guyol.

Et les bâtisses appartiennent au dit G. W. Lee pour avoir été construites par lui depuis le dit achat.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
26mars—29—5,12,19,26,30 avril.

**Léon Godchaux vs Charles E. Gautier.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 1841—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI le 16 avril 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux lots de terre et un demi lot de terre, situés dans le faubourg Avart, Sixième District de cette ville, désignés par les numéros six et sept, et le demi lot étant une partie du lot désigné par le numéro cinq et contigu au dit lot numéro six, dans l'îlet marqué E qui est compris entre les rues Front, Robert et Upperline et le fleuve Mississippi, lesquels dits lots mesurent comme suit, à savoir:

Les lots numéros six et sept, mesurent chacun trente pieds et neuf lignes de face à la dite rue Front, sur toute la profondeur de ... à la rue Front au fleuve Mississippi, entre lignes parallèles, et la dite moitié du lot numéro cinq (touchant au lot numéro six et mesure quinze pieds cinq lignes et demi de face à la dite rue Front, sur toute la profondeur de la dite rue Front au fleuve Mississippi, entre lignes parallèles (le tout au pied américain) conformément à un plan fait par William Forshey, voyer, et déposé sous le No 9 à l'étude de C. C. Ladreyère alors notaire en cette ville, ensemble avec les améliorations et les dépendances qui s'y trouvent. Acquis par le défendeur ci-dessus par achat de Charles Raymond, suivant acte passé pardevant E. Bouny, notaire, le 12 octobre 1871.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
15 mars—15,22,29—Avril 5,12 16.

**George Lux vs. Mme Mary Ann Foley.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 756.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 3 mai 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits et dépendances qui y appartiennent, situé dans le faubourg Ste-Marie, Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Poydras, St-Jean, maintenant Basin, Hevia, maintenant Lafayette, et St-Pierre, maintenant Franklin, et désigné par le numéro un sur un certain plan dressé par Hedin, architecte et déposé comme plan numéro cinq en l'étude de G. Rareshide, anciennement notaire en cette ville.

Le dit lot mesure, selon le dit plan, trente pieds de face à la rue St Pierre, sur une profondeur de quatre vingt cinq pieds sept pouces sur la ligne la plus rapprochée de la rue Poydras, quatre-vingt cinq pieds six pouces et deux lignes sur le côté le plus près de la rue Hevia et trente pieds de largeur sur la ligne du fond, le tout au pied américain.

Acquis par le défendeur par achat de John Morgan Woulf par acte pardevant W. J. Castell, notaire, le 26 juillet 1866.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
1er avril—1,5,14,23,29—3 mai

## VENTES A L'ENCAN.

### PAR SPEAR & ESCOFFIER.

**Propriétés de valeur dans le Second District.**

No 53 rue Quartier, entre Royale et Chartres.

No 107 rue St-Philippe, entre Bourgogne et Dauphine.

Succession de Joseph Claude Brieu.

No 2138—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur, Bureau 46 rue Royale—SAMEDI, 16 avril 1881, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Douane et Canal, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. H. L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, en date du 9 mars 1881, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

1° Un lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 4, situé dans l'îlet borné par les rues Quartier, Royale, Esplanade et Chartres, sur un plan de J. Pilié en date du 4 mai 1826 et attaché à un acte passé pardevant Ch. De Armas, anciennement notaire en cette ville, le dit lot mesurant 42 pieds de face à la rue de Quartier, sur une profondeur de 91 pieds 7 pouces sur la ligne de division du lot No 3 et de 89 pieds 1 pouce sur la ligne de division du lot No 5, et 42 pieds 1 pouce de profondeur sur la ligne du fond.

Les améliorations comprennent une magnifique résidence en briques à deux étages avec mansardes et à deux corps de logis, en tout 6 grandes chambres au rez-de-chaussée, 6 chambres à l'étage supérieur, et une grande chambre dans l'attique de chaque côté, une cuisine en briques à 2 étages, en tout ayant 4 chambres, le tout couvert en ardoises, hydrant, cour carrelée, citernes, etc., de chaque côté et gaz partout. Cette propriété porte le No municipal 53, de la rue Quartier.

2° Un terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues St-Philippe, Ursulines, Bourgogne et Dauphine, mesurant au pied français 30 pieds 8 pouces de face rue St-Philippe, 90 pieds de profondeur d'un côté, une première profondeur d'environ 48 pieds 4 pouces de l'autre côté, de là rétrécissant environ 8 pouces à angle droit et puis s'étendant à une profondeur d'environ 51 pieds 8 pouces à l'arrière plan, qui mesure 30 pieds parallèles à la rue St-Philippe. Les améliorations comprennent une maison double en briques avec mansardes pour habitation, ayant 3 chambres, 1 cabinet et une grande mansarde de chaque côté, une cuisine en briques à deux étages, avec 2 chambres de chaque côté, cour carrelée, hydrant, citernes, lieux d'aisance, etc., de chaque côté; le tout couvert en ardoises et en bon état, et porte le No municipal 107, rue St Philippe.

Conditions—Un tiers comptant, le reste à 1 et 2 ans de crédit en billets des acquéreurs portant 8 0/0 d'intérêt par an du jour de l'adjudication, garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue et devant contenir toutes les clauses habituelles relativement au paiement de 5 0/0 honoraire d'avocat en cas de procès pour recouvrer le paiement des billets et relativement à l'assurance et au transfert de polices. Les acquéreurs assumeront en sus du prix d'adjudication le paiement des taxes pour l'année 1881, et auront le privilège de payer tout le montant au comptant, avec, de faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Abel Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur.
12mars—12,19,26—2,9,16 avril.

**Propriété de valeur améliorée dans le Deuxième District.**

Faisant face rue Miro, entre Hôpital et Quartier.

Succession d'Ernestine Reggio, No 2296 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau, 46 rue Royale, SAMEDI, 23 avril 1881, à midi, il sera vendu, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 15 mars 1881, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, servitudes, privilèges et appartenances, situé dans le 2me District de cette ville, dans la partie connue sous le nom de faubourg Tremé, dans le carré borné par les rues Miro, Quartier, Hôpital et Galvez et désigné par le No 2 sur un plan dressé le 17 novembre 1851, déposé pour qu'il y soit référé au bureau de E. G. Gottschalk, ci-devant notaire en cette ville, plan No 2, d'après lequel le dit terrain mesure 30 pieds de face rue Miro, 31 pieds 2 pouces de largeur dans le fond faisant face au terrain Miles, s'étendant à travers le dit terrain, 121 pieds 2 pouces 6 lignes de profondeur sur la ligne du côté du terrain No 3 et 110 pieds 6 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne opposée, contigu au terrain No 1. Étant la même propriété qui a été acquise par la dite défunte Ernestine Reggio, par achat de Mme Elise ou Elizabeth Boyens, épouse d'âge légal de Arthur Laine, par un acte passé par devant Oscar Drouet, notaire en cette ville, le 9 juin 1860.

Conditions—Comptant à la vente.

Acte de vente par devant Andrew Hero Jr., notaire, aux frais de l'acquéreur.
19 mars—19,26—avril 2,9,16,23.

**Propriétés de valeur dans le Troisième District.**

Rue des Français entre Bons-Enfants et Morales.

Rue Urquhart entre Union et Française.

Succession de Joséphine Françoise.

Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 739.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau 46, rue Royale—SAMEDI, 30 avril 1881, il sera vendu à midi, à l'encan, à la Bourse des Marchands et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 22 mars 1881, pour le compte de la susdite succession, des propriétés ci-après décrites:

1° Un certain lot de terre situé dans le faubourg Marigny, Troisième District de cette ville, mesurant une partie du lot No 16 de l'îlet No 18, borné par les rues Françaises, Union, Bons-Enfants et Morales, conformément à un plan de J. Pilié, voyer, le 14 septembre 1809, déposé en l'étude de Félix de Armas, ledit lot de terre mesure au pied français 30 pieds de face à la rue Française, sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. La susdite propriété a été acquise par Joséphine Fasende alias François de Marie Ruilleux par acte passé par devant H. Pedesclaux, notaire, le 7 juillet 1835, enregistré au bureau du transfert, livre 18, folio 563.

2° Une certaine portion de terre située dans le Troisième District de cette ville, anciennement Faubourg Marigny, formant partie du lot No. 199 de l'îlet No 20, borné par les rues Union, Urquhart, Française et Morales, selon le plan de terre mesure (au pied français) 60 pieds de face à la rue Urquhart, sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles. La dite portion de terre faisant partie d'un certain lot mesurant 60 pieds de face à la rue Union, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles: qui a été acquise de Joséphine Fasende alias François de Angélique Bienvenu, par acte de L. T. Caire, notaire, le 24 décembre 1835, enregistré au bureau des transferts, livre 18 folio 562.

Conditions comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Chs. T. Soniat, notaire, aux frais des acquéreurs.
26 mars—26 avril. 2, 9, 16, 23, 30.

**Bâtisses en bois à deux étages, à deux corps de logis, Nos 326 et 328 rue Carondelet, entre celles Clio et Erato, Premier District.**

L. Bernard et als. vs. Amélie Cammack.

No 2477—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

Vente pour effectuer un partage.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur—Bureau 46 rue Royale—SAMEDI, 7 mai 1881, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, en vertu et conformément à un jugement de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, rendu le 25 mars 1881 et signé le 30 mars 1881, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un lot de terre avec les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, St Charles, Clio et Erato, et désigné par le No 2 sur un plan dressé par Rosenthon, voyer, le 15 janvier 1859, déposé pour référence en l'étude de Edward Barnett, anciennement notaire en cette ville, le dit lot mesure 38 pieds 11 pouces et 2 lignes de face à la rue Carondelet, 37 pieds 2 pouces de largeur sur la ligne du fond, 83 pieds 11 pouces 2 lignes de profondeur sur la ligne vers la rue Clio, et borné de l'autre côté par le lot No 1 du dit plan.

Les améliorations comprennent une maison en bois à deux étages, divisée en deux corps de logis, ayant quatre chambres à chaque corps de logis, cuisine, cuve, lieux d'aisance et désignés par les Nos, 226 et 228 de la rue Carondelet.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant, et le reste à un an ou au gré de l'acquéreur, un et deux ans de crédit pour billets divisés en coupons portant 8 0/0 d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, spécialement garantie par hypothèque et privilège de vendeur avec toutes les autres clauses de "non alienando," 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès, assurance et transfert de la police aux détenteurs des billets. L'acquéreur devra payer en sus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles en 1881 et sera requis de faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Eusebe Bouny, notaire, aux frais des acquéreurs.
5avril—2,9,16,23,30—7mai.

### PAR B. ONORATO.

**Résidence de valeur formant l'encoignure de l'avenue Pacifique et de la rue Peter, dans le cinquième district.**

Succession de veuve Sarah Roberts, No 2342, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

PAR B. ONORATO, Encanteur, — Bureau No 45 rue Royale - MARDI, le 5 avril 1881, à midi, il sera vendu à l'encan, au salon de liqueur du ferry de Barrata au coin des rues Bouny et Villeré, dans le Cinquième District de cette ville, en vertu d'un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la cour civile de district pour la paroisse d'Orléans, division D, en date du 2 mars 1881, la propriété ci-après décrite, appartenant à la susdite succession—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné comme lot No 17 de l'îlet No 5 qui est borné par les avenues Pacifique et Atlantique et les rues Thayer et Peter, et mesurant, au pied américain, 30 pieds 6 pouces et 6 3/4 lignes de face à l'avenue Pacifique sur une profondeur et façade de 123 pieds 8 pouces à la rue Peter, entre lignes parallèles, le dit lot forme l'encoignure de l'avenue Pacifique et de la rue Peter.

Conditions—Comptant sur les lieux; toutes les taxes payables en 1881, doivent être assumées par l'acquéreur en sus du prix d'adjudication.

Acte de vente pardevant E Bouny, notaire, aux frais de l'acquéreur.
3 mars—3 12 19 26, 5 avril

## VENTES A L'ENCAN.

### PAR D. E. MORPHY

Vente sans réserve.

Sardines! Sardines! Sardines

461 caisses Sardines à l'huile 100 1/4 boîtes chacune.

PAR D. E. MORPHY, Encanteur—Il sera vendu, JEUDI, 7 avril 1881, à 11 heures et demie A. M., au Bonded Warehouse, No 4 rue Decatur, entre Conti et St-Louis, à l'encan pour compte de qui cela peut concerner:

310 caisses Sardines à l'huile 100 1/4 boîtes chacune, J. Duedal Garree, importées par la barque Alma, le 6 décembre 1880.

151 caisses Sardines à l'huile 100 1/4 boîtes chacune, J. Duedal Garree, importées par la barque Secunda Emilie, le 27 décembre 1880.

Conditions—Comptant. 5 av—3t

### PAR JAS. P. GUINAULT.

**VACHERIE.**

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur.—Bureau rues Bienville et Passage de la Bourse—MARDI, 5 avril 1881, il sera vendu, à 11 heures du matin, à l'encoignure des rues Dorgenois et St-Bernard, à l'ancienne écurie de gros Dominique—

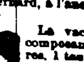

La vacherie de M. Brabazon se composant de 24 belles vaches laitières, 1 taureau, 2 chevaux, 2 charrettes à lait, les bidons, harnais et tous les ustensiles de la laiterie.

La clientèle dont la vente journalière est d'environ 14 gallons de lait sera donnée au plus fort acquéreur.

Conditions—Jusqu'à $100, comptant; de $100 à $200, trois mois, et au-dessus de $200, six mois de crédit en billets endossés sur place à la satisfaction du vendeur. 1er avril—

### PAR SPEAR & ESCOFFIER.

**VENTE PÉREMPTOIRE**

De propriétés améliorées de grande valeur et de terrains dans le Troisième District.

Une bâtisse en bois à deux étages sur la rue Montégut, entre Craps et Amour.

Encoignure des rues Amour et Montégut.

Des terrains rue Montégut, entre Amour et Craps.

Le Pickery Press sur la rue Craps, entre Cotton Press et Montégut.

Un cottage sur la rue Casacalvo, entre Montégut et Clouet.

Un terrain sur la rue Craps, entre Clouet et Montégut.

Un terrain sur la rue des Bons-Enfants, entre Elmire et Désiré.

Une maison de résidence sur la rue Montégut, entre Amour et Craps.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau 46 rue Royale—SAMEDI, 9 avril 1881, à midi, il sera vendu à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, sans aucune limite ou réserve:

1° Six lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent désignés par les lettres A, B, C, D, E et F, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Craps ou Bourgogne, Amour maintenant Remparts, Montégut et Clouet, ayant les dimensions suivantes: le lot A mesure 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Montégut, sur une profondeur de 135 pieds 10 pouces 3 lignes sur la rue Craps. Les lots B et C mesurent ensemble 63 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue Montégut sur une profondeur de 135 pieds 10 pouces 3 lignes entre lignes parallèles. Ensemble avec cette maison très confortable, en bois à deux étages, ayant galerie sur la façade, corridor, salon, dépendance et chambre à manger au premier étage, galerie, deux grandes chambres à coucher, deux petites chambres et corridor au second étage. Une cuisine en bois à deux étages, deux chambres en bas et deux en haut, une autre bâtisse en bois, hangar, écurie, des jolis arbres, etc., maintenant louée à raison de $25 par mois. Le lot D mesure 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Montégut, sur une profondeur de 135 pieds 10 pouces 3 lignes entre lignes parallèles. Le lot E mesure 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Montégut, sur une profondeur de 135 pieds 10 pouces 3 lignes entre lignes parallèles. Le lot F mesure 24 pieds de face à la rue Craps sur une profondeur de 159 pieds 10 pouces entre lignes parallèles.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Royale, Grands-Hommes, Montégut et Clouet mesurant 42 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la rue Casacalvo, sur une profondeur de 72 pieds 6 pouces entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une maison en bois avec quatre chambres, cuisine avec deux chambres, citernes, lieux d'aisance, etc.

3° Un certain lot de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 4 dans l'îlet No 8, borné par les rues Bons-Enfants, Amour, Désiré et Elmire, mesurant 30 pieds de face à la rue Bons-Enfants, sur une profondeur de 131 pieds 3 pouces entre lignes parallèles.

4° Un lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par la lettre B dans l'îlet borné par les rues Montégut, Craps, Amour et Cotton Press, mesurant 30 pieds 4 pouces 4 lignes de face à la rue Craps, sur une profondeur de 128 pieds, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une bâtisse en briques, Cotton Pickery, etc. Cette propriété est maintenant louée à raison de $20 par mois, expirant le 31 août 1881, avec le privilège d'un an de plus.

5° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par la lettre A dans l'îlet borné par les rues Craps, Montégut, Amour et Cotton Press, mesurant 32 pieds 6 pouces de face à la rue Montégut sur une profondeur de 101 pieds 3 pouces sur le côté de la rue Craps; de là 32 pieds sur la ligne parallèle à la rue Montégut et s'étendant vers la rue Craps, puis 96 pieds sur la ligne parallèle à la rue Craps et s'étendant vers la rue Cotton Press, puis 50 pieds 5 pouces 4 lignes sur la ligne parallèle à la rue Amour et s'étendant vers la rue Montégut, puis 32 pieds sur la ligne parallèle à la rue Montégut et s'étendant vers la rue Craps puis 101 pieds 3 pouces sur la ligne parallèle à la rue Craps, et de là au point de départ. Les améliorations comprennent une maison en bois à un étage ayant 4 chambres, 3 petites chambres, galerie, cuisine en bois ayant 5 chambres, galerie devant, 2 cabinets, citernes, 3 lieux d'aisance, etc.

Le tout au pied américain et conformément à l'arpentage et au plan d'Arthur de Armas, déposé en cette ville, en date du 22 mars 1881, et déposé pour référence.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus au comptant au gré de l'acquéreur et la balance à 1 et 2 ans de crédit, en billets de l'acquéreur, datés du jour d'adjudication et portant intérêt à raison de 8 0/0 par an de la date jusqu'à parfait paiement, garantis par privilège du vendeur et hypothèque; l'acquéreur devra assurer la propriété pour le montant de la portion de crédit et la police transférée au porteur des billets et l'acte de vente doit contenir 5 0/0 d'honoraires d'avocat en cas de procès et toutes les clauses habituelles telles que aliénation, etc. L'acquéreur doit assumer en sus de son adjudication, les taxes d'État et de ville de 1881, dues et collectables en 1881. L'acquéreur devra payer au comptant au moment de l'adjudication 10 0/0 sur le montant de l'adjudication.

Acte de vente pardevant C. T. Soniat, notaire, aux frais des acquéreurs. 3 avril—

**FRED. N. THAYER,**

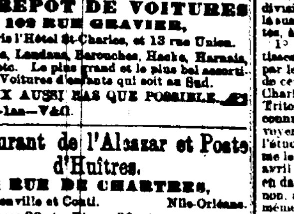

**ENTREPOT DE VOITURES**
**102 RUE GRAVIER,**

Vis-à-vis l'Hôtel St-Charles, et 13 rue Union.

Buggies, Landaus, Barouches, Hacks, Harnais, Fouets, etc. Le plus grand et le plus bel assortiment de Voitures d'enfants qui soit au Sud.

PRIX AUSSI BAS QUE POSSIBLE.
9juin—1an—V&D

**Restaurant de l'Alcazar et Poste d'Huîtres.**

61 RUE DE CHARTRES,

Entre Bienville et Conti. Nlle-Orléans.

Déjeuners 30 cts, Diners 30 cts avec dessert et café. Pension: $1 par jour, $5 à $6 par semaine, $22 par mois.

Chambres pour voyageurs, 50 cts, café inclus. Salons privés au premier étage.

Mme PAICHOUX, Propriétaire.
13 mars—1mDMeV

**CONSULAT DE FRANCE**

—A—

LA NOUVELLE-ORLÉANS
BUREAUX 82 RUE ROYALE.

Ouverture de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat.

| | |
|---|---|
| Allemand Pierre | Harent Jacques Delphin |
| Antillon Mme Vve Germain d | Helies Jean |
| Abadie Jean Marie | Hépin Léon |
| Ader Célestin | Hencart Clodomir |
| Buisson Onésime | Janet Charles |
| Bra'é la famille | Laporte Joseph |
| Bonnaffous Stanislas | Lamande Mme |
| Boré Pierre | Labarrère Armand |
| Barès François | Lenfant Irenée Armand |
| Boyer Augustin | Laplace Jean |
| Bonnant Henriette | Lassus Jean Pierre |
| Biegel Joseph | Layrisson Pierre Xavier |
| Claverie Pascal | Larrieu Jean |
| Cocha le père | Lenge Joseph |
| Courtiade Eugène | Mayer Albert |
| Candeville Charles | Moulin Charles |
| Claverie Jean Marie | Maréchal Félix |
| Castay Paul | Masse Jean Louis Etienne |
| Collin Dominique | Morin Charles |
| Dumestre Jean Marie | Mournet-Maumus Louis |
| Dumesnil Benjamin | Mothe Eugène |
| Dufact François | Mercel Joseph |
| Duthut Eugène | Miscort Pierre Joseph |
| Dreyfus | Noé Jean Antoine |
| Dresser Aron Michel | Nassans Jean Jacques Marie |
| Dumont Jacques | |
| Dufrey Jean Hippolyte | Osse François |
| Darty François | Peiffer Jean |
| Delétanne Claude | Pomes Jean Bruno |
| Duplan Pierre | Quentin Ste |
| Deysson Gérard | Raymond Stéphanie |
| Duces Pierre | Roule Mme Vve |
| Dangla Guillaume | Rossignol Maurice |
| Flain Julien | Roger Henri |
| Fortassin Pierre | Stecklen Pierre |
| Fortier la famille | Schilleder |
| Faisne Jean Baptiste | Schart Edouard |
| Fontaine François | Theuler Pierre Guillaume |
| Guichardot Auguste | Tresch Vincent |
| Gautreau Henry | Tessenand Jacques |
| Guyon E A | Trombert Edouard |
| Guisle Barthélemy Hippolyte | Verges Emile |
| Hourcade Bernard | Vignaux Jean |

Les procurations et actes notariés de toute nature sont passés en Chancellerie aux prix fixés par le tarif.

Des registres sont tenus pour l'inscription gratuite des mariages, naissances et décès.

La Nouvelle-Orléans,
Le Consul,
Vicomte PAUL D'ABZAC.
5mars—

## VENTES A L'ENCAN.

### PAR ALBERT PAUL.

ENCAN! ENCAN!

AU BUREAU DE PRÊT,

Rue Baronne No 17, devant la Salle Grunewald.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Tous les gages non rachetés sans exception, sur lesquels l'intérêt n'aura pas été payé au 1er septembre 1880, seront offerts sans limite, à l'encan ou à l'amiable, à partir du 2 avril, 1881, à 11 heures du matin et les jours suivants.

On disposera d'un immense stock d'articles de bijouterie nouveaux et d'occasion de tous les genres. Venez et examinez!

Conditions, comptant
1avril—4t OTTO SCHWANER.

### PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**La résidence en briques à trois étages No 230 rue Delord,**

Avec terrains nus qui y touchent coin S-O de la rue Baronne.

Une maison en bois à deux étages et à deux corps de logis, Nos 194 et 196 rue Calliope, près Carondelet.

Huit magnifiques terrains pour bâtir, dans le Sixième District.

Succession de Samuel McConnell, décédé.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, dossier No 2007.

**A long crédit, ou tout au comptant, au gré des acquéreurs, à l'encan.**

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureaux No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 7 mai 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St. Charles, en cette ville, en vertu et conformément à un jugement et à deux différents ordres de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la cour civile de district pour la paroisse d'Orléans, Division C, dont un rendu le 31 janvier 1881, et l'autre signé du 4 février 1881, et l'autre du 1er avril 1881, Dossier No 2007, dans l'affaire de la succession de Samuel McConnell, décédé, à l'encan, il sera vendu—

1° **Un certain lot de terre**, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Delord ou Triton Walk, Calliope, Baronne, anciennement Bacchus, et Dryades désigné par le lot No 17 et mesurant 51 pieds de face à la rue Delord, 110 pieds de profondeur et de face à la rue Baronne, 113 pieds sur le côté près du lot No 18, plus près de la rue Dryades et 57 pieds 4 pouces de largeur dans le fond.

Étant la même propriété acquise par le propriétaire actuel de H. O. Colomb, conformément à un acte passé pardevant Michael Gernon, notaire, le 31me jour de mars 1869.

**Une résidence en briques à trois étages bien bâtie et recouverte en ardoises**, désignée par le No 230 rue Delord, subdivisée en un établissement complet et parfait avec gaz et toutes les améliorations modernes, avec jardin sur le côté &c.

2° **Un certain morceau ou portion de terre** ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet No 31, borné par les rues Calliope, Clio, Carondelet et Baronne, étant composé de parties des lots Nos 4 et 5, sur un plan de J. A. Depouilly en date du 9 janvier 1866 et déposé en l'étude de A. Hero, notaire, comme plan No 16, et mesure 43 pieds de face à la rue Calliope sur une profondeur de 94 pieds entre lignes parallèles mesure américaine, étant la même propriété acquise par le propriétaire actuel de Mme Jane G. Rosselius femme de Emmanuel Blessey, conformément à un acte passé par devant George Christy Jne, notaire, le 5 décembre 1871.

Les améliorations comprennent **un cottage en bois à deux corps de logis** avec deux chambres et un cabinet de chaque côté, 2 cuves, &c. et connus par les **Nos 194 et 196 rue Calliope.**

3° **Huit lots de terre** situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 24, borné par les rues Prytanée ou Coortland, Howard ou Cottage et maintenant Perrier et State et la ligne de Harstville, étant la moitié du dit îlet et désignés comme les lots Nos 6 à 13 inclusivement d'après un plan déposé en l'étude de George W. Christy, notaire, comme plan No 4. Les lots Nos 6, 7, 8 et 9 se touchent et mesurent chacun 27 pieds 1 pouce 6 3/4 lignes de face à la rue Howard maintenant Perrier sur une profondeur de 150 pieds.

Les lots Nos 10, 11, 12 et 13 se touchent et mesurent chacun 27 pieds 1 pouce 6 3/4 lignes de face à la rue Prytanée ou Courtland sur une profondeur de 150 pieds le tout entre lignes parallèles, mesure américaine, étant la même propriété acquise par le propriétaire actuel de Mme Mary Nelison conformément à un acte passé pardevant G. W. Christy, notaire, le 5ème jour de novembre 1871.

Termes et Conditions.—Un tiers comptant et le reste à 1 et 2 ans en paiements égaux avec 8 0/0 d'intérêt et hypothèque spéciale et le privilège du vendeur du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, l'hypothèque devant embrasser les clauses usuelles de 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès assurance et le transfert des polices, ou le tout comptant au gré de l'acquéreur. Les acquéreurs devront assumer en sus de leur enchère les taxes dues et exigibles pendant l'an 1881.

10 0/0 devant être payés au comptant sur les lieux pour lier la vente.

Actes de vente pardevant Octave Morel, notaire, No 5 rue Carondelet, aux frais des acquéreurs.
2 avril—3,10,24—1,7mai.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ce joli cottage de résidence No. 408 rue St-André, entre Baronne et Dryades.

Succession d'Albert W. Wheeler, décédé—Cour Civile de District—Paroisse d'Orléans. Dossier No. 2742.

**A long crédit.**

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureaux No. 13 rue Carondelet—SAMEDI, 7 mai, 1881, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St. Charles en cette ville, en vertu d'un décret de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 1er avril 1881, Dossier No 2742 pour le compte de la succession de Albert W. Wheeler, décédé, à l'enchère publique il sera vendu:

**Un terrain de valeur**, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré borné par les rues St André, Joséphine, Baronne et Dryades, désigné comme le terrain No 4 sur un plan dressé par C. T. Dreux, en date du 21 mai 1858, et déposé dans le bureau de Félix Grima, notaire, le 24 juillet 1858; le dit terrain mesure 32 pieds 11 pouces et 3 lignes de face rue St André sur une profondeur de 124 pieds 3 pouces 3 lignes du côté de la rue Baronne, 122 pieds 8 pouces 3 lignes du côté de la rue Dryades et 32 pieds 10 pouces et 7 lignes de largeur à l'arrière plan. Etant la même propriété acquise par le propriétaire actuel de Alex. P. Waldron, par acte pardevant M. James Fahey, notaire, le 29 juin 1870.

Les améliorations consistent en une jolie maison-cottage en bois couverte en ardoises connue comme le No 408 de la rue St-André, et contenant 5 chambres, cour de côté, jardin, citerne, etc.

Conditions—Un tiers comptant et le reste à 1 et 2 ans de crédit portant 8 0/0 d'intérêt et avec toutes les garanties usuelles de sécurité, à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, y compris lien spécial du vendeur, 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès, assurance et transfert de police, l'acquéreur assumant le paiement des taxes dues et exigibles pendant l'année 1881, en sus de son enchère.

L'acte de vente pardevant Geo. W. Christy, notaire, No 11 rue de l'Union, aux frais de l'acquéreur.
3 avril—3,10,17,24—1,7 mai

### PAR C. E. GIRARDEY

Vente judiciaire de propriétés améliorées et de terrains nus s'améliorant, sur la rue du Canal.

Deux maisons sur la rue St-Joseph, entre St-Charles et Carondelet.

Cottage en bois et trois terrains sur la rue Bienville, en face de l'Asile du Bon Pasteur.

Succession de feue Mme Rebecca F. Hoyle.

No 1250 de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur—Bureaux No 31 rue du Camp — SAMEDI, 30 avril 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division C, en date du 30 mars 1881, rendu dans la susdite succession, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Le lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 202, rue St. Joseph, dans le 1er district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Charles, St-Joseph, Cercle de Tivoli, Promenade Triton ou Delord et Carondelet. Le dit lot est connu comme lot K, sur un plan de A. DeArmas, voyer, en date du 2 février 1871 et déposé en l'étude de G. LeGardeur, notaire, et aussi comme le No 2 par Pilié et Depouilly, en date du 16 avril 1866, dont une copie est annexée à un acte en date du 3 mai 1866, pardevant Wm. Shannon, anciennement notaire en cette ville, conformément au dit plan; le dit lot mesure 28 pieds sur la rue St Joseph, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 87 pieds 4 pouces et 6 lignes. La propriété est en face de la résidence de MM. Thos. L. Bayne et John Finney.

2° Un autre lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, adjacent à la susdite propriété décrite, et désigné par les numéros Municipaux 204 et 206 de la rue St. Joseph. Le dit lot est connu sur le susdit plan comme lot J, et mesure 28 pieds de face à la rue St. Joseph, sur une profondeur de 87 pieds 4 pouces et 6 lignes, entre lignes parallèles.

3° Six lots de terre qui s'améliorent rapidement, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Canal, Basquet, Broad et Dorgenois. Les dits lots sont contigus et sont désignés par les numéros 2, 3, 4, 5, 6 et 7 sur le plan. Les lots Nos 2, 3 et 4 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue du Canal sur une profondeur de 136 pieds 3 pouces et 3 lignes, entre lignes parallèles.

Les terrains Nos 5 et 6 mesurent, chacun, 30 pieds de face rue du Canal, sur 166 pieds 3 pouces et 3 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Le terrain No 7 forme un triangle mesurant 55 pieds 4 pouces et 7 lignes de face rue du Canal, 153 pieds de profondeur sur la limite du côté de la rue Broad, et 163 pieds 4 pouces et 2 lignes de profondeur sur la limite opposée. Ces terrains sont d'une grandeur exceptionnelle. La terre est haute et le voisinage est embelli par plusieurs belles maisons d'habitation de construction récente. Cette admirable bâtisse est sur un site des plus désirables et qui promet le plus comme placement, sur notre Grand Boulevard Central. Ils seront vendus séparément.

4—Trois certains terrains situés dans le Deuxième District de cette ville et dans le carré borné par les rues Bienville, Douane, Broad et Dorgenois désignés par les Nos 7, 8 et 9, mesurant, chacun, 29 pieds 8 pouces et 5 lignes de face rue Bienville, sur 129 pieds 11 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant un cottage en bois commode, écurie, etc.

La propriété est en face de l'Asile du Bon Pasteur et on s'y rend par le char à cheval de la rue du Canal et par le char à vapeur de la ville et du lac rue Bienville et rue du Canal.

Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs et le reste à 1 et 2 ans pour des billets garantis spécialement par hypothèque et lien du vendeur portant les clauses usuelles de 8 pour cent d'intérêt par an, 5 pour cent honoraires d'avocat dans l'éventualité d'un procès pour le recouvrement des billets, les améliorations devant être assurées et la police d'assurance transférée au détenteur des billets et assumera le paiement des taxes dues et exigibles en 1881 en sus du prix d'adjudication et déposera 10 pour cent comptant entre les mains de l'encanteur sur le prix d'achat au moment de la vente. Les actes de vente pardevant Saml. Flower, notaire, aux frais des acquéreurs.
31mars—31—2,9 16,23,30avril.

ANT. CARRIERE,
E. L. CARRIERE, CHAS. J. CARRIERE

**A. Carrière & Sons**

**Négociants-Commissionnaires,**

No. 34 RUE CARONDELET.

Avances libérales sur consignations à nos amis de Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.

## VENTES A L'ENCAN

### PAR C. E. GIRARDEY.

**VENTE IMPORTANTE de Propriétés de choix dans les Deuxième, Troisième et Sixième districts, comprenant des magasins, des maisons de résidences et bâtisses dans les rues Esplanade, Bourbon, Decatur, St-Claude, Dumaine, Douane et Magazine. Le tout à des conditions faciles et à long crédit.**

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur, bureau No 31 rue du Camp — SAMEDI, 9 avril 1881, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° La résidence en briques à deux étages, No 124 rue Esplanade, dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Quartier, Remparts et Bourgogne. Le lot mesure plus ou moins 31 pieds 6 pouces de face à la rue Esplanade, sur une profondeur de 106 pieds 7 pouces entre lignes parallèles. Elle se compose de salon, salle à manger, corridor, dépendances, cuisine, office, chambre à laver au rez-de-chaussée et sept chambres, corridor et verandah au deuxième étage, citernes, cour pavée, etc. Le voisinage est un des plus jolis de cette Avenue populaire.

Lieux d'aisance à l'anglaise, bains avec installations pour eau chaude et eau froide.

2° La résidence en briques, à deux étages, avec mansarde, No 239 rue Bourbon, dans l'îlet borné par les rues Bourbon, Dauphine, St. Philippe et Ursulines. Le lot mesure 32 pieds 1 pouce 4 lignes de face à la rue Bourbon, sur une profondeur de 128 pieds 11 pouces 3 lignes, entre lignes parallèles. Elle se compose d'un salon à double arche, élégamment fini, corridor, salle à manger, cuisine et 2 chambres au premier étage, 6 chambres et corridor, cabinet, chambre à bain au 2me étage et une chambre, corridor et cabinet dans la mansarde, cour pavée, cuve et gaz.

3° La résidence en bois à deux étages avec attique et façade en briques, formant le coin N. E. des rues St Claude et Kerlerec dans l'îlet borné par les rues St Claude, Kerlerec, Remparts et Colombus. Elle se compose de salons doubles, et chambre à bain au 1er étage; 5 chambres, corridor et cabinet au 2d étage; 1 chambre et cabinet dans la cuisine, cuve, etc. Le lot mesure 26 pieds 10 pouces 4 lignes de face à la rue St Claude sur une profondeur de 94 pieds 8 pouces 2 lignes de profondeur et face à la rue Kerlerec, 94 pieds 5 pouces de profondeur sur l'autre côté et 26 pieds de largeur dans le fond.

4° La résidence en briques à un étage, désignée par le No 163 de la rue Douane, dans l'îlet borné par les rues Douane, Bienville, Bourgogne et Dauphine. Le lot mesure 29 pieds 2 pouces de face à la rue Douane, sur une profondeur de 90 pieds 9 pouces, comprenant 4 chambres et une cuisine en briques à deux étages, ayant 2 chambres au premier ainsi qu'au second étage.

5° La résidence en briques à un étage avec attique désignée par le No 111 rue Bourgogne, dans l'îlet borné par les rues Remparts, Bourgogne, St. Louis et Toulouse. Le lot mesure 45 pieds de face à la rue Bourgogne sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, comprenant salon, salle à manger, corridor, 3 chambres à coucher dans le corps de logis, 4 chambres et dépendances dans la cuisine, un cottage en bois, cour pavée.

6° La résidence en briques à deux étages avec attique désignée par le No 44 de la rue Dumaine, dans l'îlet borné par les rues Dumaine, Ste-Anne, Royale et Chartres. Le lot mesure 26 pieds 6 pouces de face à la rue Dumaine, sur une profondeur de 104 pieds 10 pouces et 1 ligne entre lignes parallèles. Elle se compose de corridor, salon et salle à manger, cuisine, office et chambre à laver au premier étage, 5 chambres, cabinet et corridor au second étage, et 3 chambres, cabinet et corridor dans la mansarde, cuve, etc.

7° Le cottage en bois à deux corps de logis et cinq lots de terre formant l'encoignure N. E. des rues Magazine et Upperline dans l'îlet borné par les rues Magazine, Upperline, Lyon et Live Oak. Il se compose de 4 chambres et cuve à chaque corps de logis. Les lots mesurent 130 pieds de face à la rue Magazine sur une profondeur de 110 pieds sur la rue Upperline.

8° Propriété commerciale de choix, est entrepôt spacieux à deux étages No 97 de la rue Vieille-Levée ou Decatur, dans l'îlet borné par les rues Vieille-Levée, Chartres, Conti et St-Louis. Le lot mesure selon un acte passé pardevant Carlile Pollock, notaire, en date du 11 mars 1829, au pied français: 32 pieds de face à la rue Decatur sur 180 pieds de profondeur, mais sa mesure actuelle est maintenant de 34 pieds 5 pouces de face sur 214 pieds 3 pouces de profondeur, plus ou moins. Comme emplacement de premier choix, sert pour grocerie ou produits emporium, il n'y en a pas de supérieur dans le Deuxième District. Elle est louée à bail à M. L. Lagarde jusqu'au 31 décembre 1881.

Pour plus amples informations à la vente. Les parties désirant examiner la propriété, ne seront admises qu'avec une carte des encanteurs.

Termes et conditions—1/4 ou plus comptant à la discrétion de l'acquéreur et la portion à crédit à 1, 2 et 3 ans, avec billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur avec toutes les clauses usuelles de 8 pour cent par an d'intérêt, 5 0/0 honoraires d'avocats, les billets devant être assurés et l'acquéreur assumant le paiement des taxes dues et exigibles en 1881, en plus du prix d'adjudication. Un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis sur le prix de la vente au moment de l'adjudication.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant M. T. Ducros, notaire.
11 mars—11, 12, 13, 19, 20, 26, 27, 2 avril à la date

**Délicieuse maison de résidence avec jardin, dans la rue de l'Esplanade, en face des résidences de MM. Baldwin et Seixas.**

PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur—Bureaux No 31, rue du Camp—SAMEDI, 10 avril 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, il sera vendu positivement à l'encan—

La belle propriété et résidence désignée par le No 384 rue de l'Esplanade, en face des résidences de MM. Albert Baldwin et J. M. Seixas et près de celles de MM. A. B. Phillips et E. Carrière, dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Chemin du Bayou, Roman et Derbigny. Le terrain a 66 pieds de face à la rue de l'Esplanade sur 125 pieds de profondeur.

Les améliorations consistent en une résidence en bois à deux étages contenant vestibule salons doubles, salle à manger, office (le tout bien fini avec plafond élevé et parfaitement aéré), au rez-de-chaussée; vestibule et grandes chambres à coucher dans le second étage. Les chambres à coucher et office au premier étage. La cuisine, l'atelier en bois et à un étage, est détachée du principal corps de logis et renferme une buanderie ou chambre de blanchissage, chambres à domestiques, dépendances, avec grand cuve et gaz. Le reste du terrain est disposé en jardin planté d'arbustes, d'arbres fruitiers, et d'arbres donnant de l'ombrage. La propriété est dans un excellent état. La location et le voisinage ne laissent rien à désirer dans cette magnifique avenue de maisons de résidence. Vente positive.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, au choix de l'acquéreur, et le reste à un crédit de 1 et 2 ans, avec toutes les garanties habituelles et 8 pour cent par an d'intérêt, 5 pour cent honoraires d'avocat, transfert de police d'assurance et obligation de la part de l'acquéreur d'assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1881, en sus du prix d'adjudication.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant A. Doriocourt, notaire.
26mars—26 27 mars 2 3 9 avril à vente.

**Élégante résidence de famille dans la rue de l'Esplanade, en excellent état pour être occupée immédiatement.**

PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur—Bureaux 31 rue du Camp—SAMEDI, 9 avril 1881, à midi, à la Bourse d'encan St Charles, il sera vendu à l'encan—

L'élégante résidence de famille No 50 rue de l'Esplanade, dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Royale, Chartres et Quartier. La propriété se compose de deux terrains mesurant, le premier 27 pieds 7 pouces 7 lignes de face à la rue de l'Esplanade, sur 113 pieds environ de profondeur, plus ou moins, et l'autre terrain 21 pieds 4 pouces de face à la rue de l'Esplanade sur 110 pieds de profondeur. Les améliorations consistent en une maison de résidence en briques, à trois étages, parfaitement construite et finie avec élégance, contenant un grand vestibule, un beau salon à arche, bibliothèque, salle à manger en octogone, office, cuisine et chambre de blanchissage au rez-de-chaussée; vestibule et trois chambres à coucher bien exposées à la lumière, aux deux étages supérieurs, jardin sur le côté et dans le fond, larges balcons en fer, cour pavée, gaz, cave, waterworks, etc. La propriété est sans égale comme résidence agréable et aristocratique.

Conditions—Un tiers ou plus comptant au choix de l'acquéreur, et le reste à 1, 2 et 3 ans de crédit en billets garantis spécialement par hypothèque et le privilège du vendeur, portant toutes les clauses habituelles de 8 pour cent par an, 5 pour cent pour honoraires d'avocats, transfert de police d'assurance, et obligation par l'acquéreur d'assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1881, en sus du prix d'adjudication.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant J. Bendernagel, notaire.
19 mars—19,26,26,27—9 avril jusqu'à la vente

### PAR GEO. PEARSON.

Vente positive d'une propriété de valeur à l'encan, propriété élégante, désirable et rémunératrice, formant l'encoignure des rues Magnolia et Euphrosine. Une résidence charmante dans le Sixième District, avec six lots de terre, cottage à Carrollton.

Succession de Mme Caroline Mentz. No 1095, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR GEO PEARSON, encanteur—Bureau No 94 rue Camp, il sera vendu, SAMEDI, le 23 avril 1881, à midi, à la Bourse St. Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans—

1° Ce grand magasin en briques, à deux étages, à l'encoignure des rues Magnolia et Euphrosine, convenable pour une grocerie ou manufacture, ayant 13 chambres, un long corridor, ainsi qu'une nouvelle galerie près du chemin de fer le Bassin, sur un lot de terre mesurant 28 pieds de face à la rue Magnolia, sur une profondeur de 100 pieds 7 pouces et 2 lignes sur la rue Euphrosine, entre lignes parallèles.

2° Le cottage-résidence désirable, consistant en une maison bien construite avec six grands terrains Nos 14, 15, 16, 17, 18 et 19, mesurant, le terrain No 14, 30 pieds de face rue Commercial sur une profondeur de 150 pieds, et les lots Nos 15 à 19 inclusivement, chacun 30 pieds de face rue Clinton, sur une profondeur de 107 pieds et 10 pouces; le tout compris dans le carré No 57, borné par les rues Clinton, Hilary, Pearl et Commercial, les dits terrains sont bien remplis avec des arbres fruitiers et d'autres, et était auparavant la résidence du Dr Marsden.

3° Deux certains terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits qui y appartiennent, situés dans le 7me District de l'ancienne ville de Carrollton, paroisse Jefferson, désignés par les Nos. 6 et 7 dans le carré No 21 D et bornés par les rues Seconde, Hampson, Washington et Bardette, les dits terrains sont contigus et mesurent chacun 30 pieds de face rue Seconde, sur 122 pieds et 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles et égales.

Conditions: Comptant—L'acquéreur sera requis de faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant G. W. Christy, notaire, aux frais de l'acquéreur.
17mars—

**CHAMPAGNE**

Vins de qualité supérieure de la maison
**Bouché fils & Co.,**
A Mareuil-sur-Ay.
DRY VERZENAY Napoleon's Cab't.
Maximum, sec, cuvée spéciale,

A vendre par
J. B. SOLARI,
JOS. VIGNES,
CLARK & MEADER,
A. N. TOURNÉ
CHS. LACOUME,
S. LOUSTAUNAU,
LEON LAMOTHE,
LOUIS CHAPLAIN,
VICTOR BÉRO,
Et par R. J. HART & CO
77 rue Tchoupitoulas.

**EAUX DE VICHY,**

Célestins, Hauterive, Grande Grille.

EAU DE FRIEDRICHSHALL.

A vendre par les importateurs, les pharmaciens, &c.

R. J. HART & CO.,
Seuls agents à la Nlle-Orléans,
77, rue Tchoupitoulas.
3avril—1an,D,Mar,V